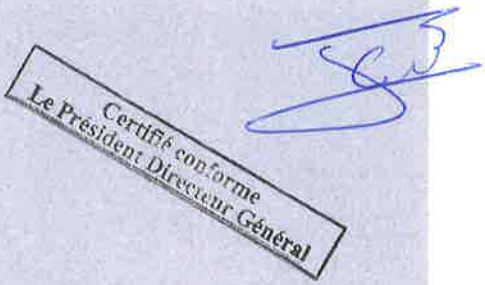

NEXTER MUNITIONS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

NEXTER MUNITIONS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	81 040 287	266 583 388	347 623 674	272 037 758
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	13 009 037	1 792 239	14 801 276	16 251 477
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**94 049 323**	**268 375 627**	**362 424 950**	**288 289 235**
PRODUCTION STOCKÉE			(19 542 499)	39 418 097
PRODUCTION IMMOBILISÉE			227 462	103 857
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			96 050	151 914
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			36 748 450	5 701 122
AUTRES PRODUITS			2 408 594	1 744 427
PRODUITS D'EXPLOITATION			**382 363 007**	**335 408 652**
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(148 119 281)	(128 243 894)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			(16 790 144)	6 374 518
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(90 565 759)	(92 914 182)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(4 495 722)	(3 471 798)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(33 189 230)	(31 775 817)
CHARGES SOCIALES			(15 755 776)	(15 212 377)
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(7 283 654)	(7 154 635)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(4 279 071)	(1 058 179)
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(10 364 504)	(20 038 330)
AUTRES CHARGES			(2 029 438)	(5 758 594)
CHARGES D'EXPLOITATION			**(332 872 578)**	**(299 253 288)**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**49 490 429**	**36 155 364**
OPERATIONS EN COMMUN				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			952 000	748 000
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			722 704	197 493
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES				
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE			4 705	16 822
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT				
PRODUITS FINANCIERS			**1 679 409**	**962 315**
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(25 643)	(28 657)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE			(111 796)	(13 127)
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				
CHARGES FINANCIERES			**(137 438)**	**(41 784)**
RESULTAT FINANCIER			**1 541 971**	**920 531**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**51 032 400**	**37 075 895**

NEXTER MUNITIONS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION		
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	184 183	587 254
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	8 007 025	4 301 709
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**8 191 208**	**4 888 964**
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION	(48 541)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	(877 888)	(4 301 709)
DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(630 219)	(336 952)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(1 556 648)**	**(4 638 661)**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 634 561**	**250 302**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉS DE L'ENTREPRISE	(4 197 951)	(4 184 725)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(10 421 648)	(12 167 881)
TOTAL DES PRODUITS	**392 233 624**	**341 259 931**
TOTAL DES CHARGES	**(349 186 262)**	**(320 286 340)**
BENEFICE OU PERTE	**43 047 362**	**20 973 591**

NEXTER MUNITIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
NEXTER MUNITIONS
13 Route De La Miniere
78000 VERSAILLES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXTER MUNITIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note II de l'annexe. Ces contrats requièrent une analyse détaillée pour définir le modèle de reconnaissance du revenu approprié. Les revenus et les résultats reconnus à l'avancement sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Risques et litiges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et engagements liés à son activité, tels que décrits dans les notes II et 7.1 de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'information relative à ces provisions fournies en notes annexes au 31 décembre 2022. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 13 mars 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sébastien Lasou

NEXTER MUNITIONS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

NEXTER MUNITIONS
Bilan Actif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	306 727	(271 901)	34 826	31 850
FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES				
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	15 913 112	(3 592 356)	12 320 756	12 362 438
CONSTRUCTIONS	63 401 358	(39 865 769)	23 535 589	22 195 418
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	67 891 354	(44 685 573)	23 205 781	22 927 327
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 924 590	(6 519 963)	4 404 627	4 056 943
IMMOBILISATIONS EN COURS	9 985 735		9 985 735	8 268 021
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS	4 908 736		4 908 736	4 908 736
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	112 000		112 000	112 000
ACTIF IMMOBILISE	**173 443 611**	**(94 935 562)**	**78 508 049**	**74 862 733**
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	61 842 111	(4 956 735)	56 885 376	72 057 737
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	37 234 594	(2 307 000)	34 927 594	73 405 405
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	90 753 320	(6 451 145)	84 302 175	65 076 929
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	52 541 962		52 541 962	63 802 034
CREANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	93 704 201	(4 774)	93 699 427	138 029 938
AUTRES CRÉANCES	229 412 615		229 412 615	185 212 178
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
TRESORERIE				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	32 538		32 538	259 320
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 058 000		2 058 000	2 710 400
ACTIF CIRCULANT	**567 579 342**	**(13 719 654)**	**553 859 688**	**600 553 940**
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS A ETALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
TOTAL ACTIF	**741 022 953**	**(108 655 216)**	**632 367 737**	**675 416 673**

NEXTER MUNITIONS
Bilan Passif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	52 270 980	52 270 980
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	2 333 030	2 333 030
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	5 227 098	5 227 098
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES		
AUTRES RÉSERVES	805 755	805 755
REPORT À NOUVEAU	129 836 499	117 435 349
RESULTAT DE L'EXERCICE	**43 047 362**	**20 973 591**
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	10 875	195 056
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	**233 531 599**	**199 240 859**
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES	41 968 816	37 835 100
PROVISIONS POUR CHARGES	10 160 574	11 937 918
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**52 129 390**	**49 773 018**
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLIST DE CRÉDIT	80 475	91 754
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	258 731 902	323 135 210
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	56 977 741	68 734 243
DETTES FISCALES ET SOCIALES	19 216 080	18 412 735
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	5 167 013	16 028 855
COMPTES DE REGULARISATION		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 532 485	
DETTES	**346 705 696**	**426 402 797**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	1 053	
TOTAL PASSIF	**632 367 737**	**675 416 673**

Résultat de l'exercice en centimes	**43 047 361,76**
Total du bilan en centimes	**632 367 737,22**

NEXTER MUNITIONS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	81 040 287	266 583 388	347 623 674	272 037 758
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	13 009 037	1 792 239	14 801 276	16 251 477
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**94 049 323**	**268 375 627**	**362 424 950**	**288 289 235**
PRODUCTION STOCKÉE			(19 542 499)	39 418 097
PRODUCTION IMMOBILISÉE			227 462	103 857
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			96 050	151 914
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			36 748 450	5 701 122
AUTRES PRODUITS			2 408 594	1 744 427
PRODUITS D'EXPLOITATION			**382 363 007**	**335 408 652**
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(148 119 281)	(128 243 894)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			(16 790 144)	6 374 518
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(90 565 759)	(92 914 182)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(4 495 722)	(3 471 798)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(33 189 230)	(31 775 817)
CHARGES SOCIALES			(15 755 776)	(15 212 377)
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(7 283 654)	(7 154 635)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(4 279 071)	(1 058 179)
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(10 364 504)	(20 038 330)
AUTRES CHARGES			(2 029 438)	(5 758 594)
CHARGES D'EXPLOITATION			**(332 872 578)**	**(299 253 288)**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**49 490 429**	**36 155 364**
OPERATIONS EN COMMUN				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			952 000	748 000
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			722 704	197 493
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES				
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE			4 705	16 822
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT				
PRODUITS FINANCIERS			**1 679 409**	**962 315**
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(25 643)	(28 657)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE			(111 796)	(13 127)
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				
CHARGES FINANCIERES			**(137 438)**	**(41 784)**
RESULTAT FINANCIER			**1 541 971**	**920 531**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**51 032 400**	**37 075 895**

NEXTER MUNITIONS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION		
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	184 183	587 254
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	8 007 025	4 301 709
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**8 191 208**	**4 888 964**
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION	(48 541)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	(877 888)	(4 301 709)
DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(630 219)	(336 952)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(1 556 648)**	**(4 638 661)**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 634 561**	**250 302**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉS DE L'ENTREPRISE	(4 197 951)	(4 184 725)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(10 421 648)	(12 167 881)
TOTAL DES PRODUITS	**392 233 624**	**341 259 931**
TOTAL DES CHARGES	**(349 186 262)**	**(320 286 340)**
BENEFICE OU PERTE	**43 047 362**	**20 973 591**

ANNEXE

I FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

II REGLES ET METHODES

Les comptes annuels de Nexter Munitions sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement et d'industrialisation

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	Durées	Mode
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 reprises par l'ANC n° 2014-03 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

a) Biens immobiliers

	Durées	**Mode**
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et installations	15 ans à 20 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

b) Biens mobiliers

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	Durées	**Mode**
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires.

Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres de la filiale et compte tenu des perspectives d'activité à moyen terme.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études. Les coûts encourus et comptabilisés en charges sont ainsi ajustés sur la base de l'avancement du chiffre d'affaires, en contrepartie du compte de stocks d'en-cours de production.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs et surmoyens éventuels).

Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les dettes ou créances libellées en devises et couvertes par des engagements individualisés libellés dans la même devise sont valorisées sur la base du cours moyen des couvertures spécifiques mises en place au titre de la gestion du risque de change.

Instruments de couverture

L'enregistrement des charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture de change ou de taux est symétrique à l'enregistrement des résultats des éléments couverts.

Provisions

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Indemnités de fin de carrière

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ceci conduit la société à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 611 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès de deux compagnies d'assurance vie spécialisées de 1er rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Si en raison de l'évolution des taux d'actualisation, l'actif d'assurance devient supérieur à l'engagement de retraite, aucune provision n'est constatée, et une créance est inscrite à l'actif du bilan pour le montant de l'actif d'assurance excédant l'engagement de retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2022,
- Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres,
- Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- Prise en compte d'une actualisation à 3,90%.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes de la société Nexter Munitions conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs.

Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022

Il n'a pas été relevé d'événement postérieur au 31 décembre 2022 ayant un impact significatif sur les comptes de la société pour cet arrêté.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Environnement

La société, consciente de ses obligations et responsabilités, continue de développer une politique environnementale sur les sites de Bourges, La Chapelle, et Tarbes, selon les axes suivants :

Concernant la protection de l'air et la maîtrise du risque chimique, l'action destinée à améliorer la maîtrise des risques liés à la mise en œuvre des produits chimiques avec recensement et mise à jour des fiches de données de sécurité des produits chimiques continue à être menée. Les produits C.M.R. (Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction) font dans ce cadre l'objet d'une surveillance régulière et de travaux visant à leur élimination et leur substitution. Dans les établissements de Tarbes et de La Chapelle, des moyens en dégraissage en circuit fermé sont en place permettant à la fois de réduire les consommations de solvant et de supprimer les émissions atmosphériques de composés organiques volatils (C.O.V.). De plus, sur les établissements de La Chapelle et de Tarbes, des systèmes d'aspiration équipent des installations génératrices de vapeurs d'huile. Un système de traitement des C.O.V. par voie biologique est en place sur la chaine de peinture au niveau de la ligne moyen calibre. Elle permet un abaissement des déchets de filtration.

Pour la protection de l'eau, les effluents liquides industriels de l'établissement de Tarbes sont traités préalablement à leur rejet dans le milieu naturel ou sont dirigés vers un centre d'élimination spécialisé. Sur l'établissement de La Chapelle, les eaux de process souillées sont traitées puis concentrées dans une installation spécifique, préalablement à leur évacuation dans un centre d'élimination spécialisé. Sur l'établissement de Bourges, les effluents liquides industriels sont récupérés dans des cuves avant d'être traités par des entreprises spécialisées.

En matière d'énergie, des actions continuent à être menées en vue d'optimiser la gestion de l'énergie : sensibilisation des personnels sur les éclairages inutiles et sur les fuites d'air comprimé, installations de compteurs électriques divisionnaires, remplacement des luminaires anciens par des systèmes à LED notamment. Un audit énergétique a été mené sur les sites de La Chapelle et de Tarbes sur les bâtiments et moyens de production. Par ailleurs les sites de Bourges et de La Chapelle entretiennent des espaces forestiers permettant d'atténuer l'empreinte gaz carbonique (CO2).
A la demande du Groupe Nexter, un plan de sobriété a été rédigé en 2022 en vue de réduire de 10% les consommations en gaz et électricité. Une consigne instaurant une température à 19°C dans tous les locaux a été établie et une sensibilisation du personnel a été menée.

Dans le domaine des sols et des eaux souterraines, des investigations ont été poursuivies sur les trois établissements de La Chapelle, Tarbes et Bourges. Une surveillance de la qualité des eaux souterraines continue également à être menée. De plus, des travaux de dépollution des sols sont réalisés sur les trois sites. Enfin, des opérations de plantation d'arbres sont menées régulièrement sur les sites afin de préserver les biodiversités.

Dans le domaine des déchets, Nexter Munitions travaille depuis plusieurs années à la réduction des déchets d'emballage. Si l'ensemble des clients et de la réglementation l'exigent en termes de conformité des emballages, les transports internes et les stockages sont réalisés dans des contenants réutilisables.

La société Nexter Munitions dispose d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel des normes ISO 14001 et ISO 9001 dont l'audit de renouvellement a été réalisé fin 2020 pour une certification jusqu'au 6 juillet 2023.

Des actions de communication sont réalisées, avec des messages diffusés régulièrement aux salariés de l'entreprise afin de sensibiliser les personnels sur des thèmes environnementaux.

Sur le plan de la conformité réglementaire, le Président Directeur Général définit dans la politique Qualité Sécurité et Environnement les orientations de la société en la matière. Chaque établissement étant classé SEVESO, une politique de prévention des accidents majeurs est validée au niveau de Nexter Munitions.

En matière d'organisation et de management, chaque établissement de la société dispose d'un service prévention des risques et la société s'appuie en complément sur une Direction Santé Sécurité Environnement rattachée au Directeur des Ressources Humaines de Nexter Systems.

Service prévention des risques et environnement : au niveau de chaque établissement, le responsable prévention des risques conseille le directeur d'établissement et met en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement conformément aux orientations fixées par le directeur Santé Sécurité Environnement.

Direction Santé Sécurité Environnement : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux.
Un groupe de travail composé des membres de la Direction Santé Sécurité Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques/environnement se réunit tous les deux mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun et d'assurer un échange d'expériences.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires s'élève à 79 k€ pour l'exercice.

Site de la Chapelle Saint-Ursin

Un incendie a eu lieu en juin 2021 dans l'un des ateliers de la société. Cet évènement n'a pas d'impact significatif sur l'activité de l'exercice. La clôture du dossier assurance a eu lieu en septembre 2022, et la société a perçu sur l'exercice une indemnisation à titre définitif, en complément des acomptes reçus en 2021. Toutes les conséquences de ce sinistre ont été enregistrées dans les comptes de la société dans le respect des règles comptables.

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes

Valeurs brutes en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	300			90		(83)	307
Brevets & marques							
Fonds commercial							
Immobilisations incorporelles en cours			13	(13)			
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**300**		**13**	**77**		**(83)**	**307**
Terrains	15 640			285		(12)	15 913
Constructions, installations, agencements	61 149			3 764	(304)	(1 208)	63 401
Installations techniques, matériel industriel	66 734			4 941	(1 610)	(2 174)	67 891
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 295			1 161	(15)	(282)	3 158
Matériel de levage & équipements divers	6 420			421	(132)	(61)	6 649
Autres immobilisations corporelles	1 071			57		(11)	1 117
Immobilisations en cours	8 268		12 424	(10 706)			9 986
Total immobilisations corporelles	**161 577**		**12 424**	**(77)**	**(2 060)**	**(3 748)**	**168 116**
Total général	**161 877**		**12 437**		**(2 060)**	**(3 831)**	**168 423**

Les **immobilisations incorporelles** concernent des logiciels.

Compte tenu de l'activité de la Société, les dépenses de développement sont réalisées sur des marchés très spécifiques comprenant un nombre restreint d'acteurs. La spécificité des produits développés rend ainsi plus difficile une mutualisation des études de développement et donc l'activation des coûts engagés.

Les **immobilisations corporelles** acquises au 31 décembre 2022 sont constituées d'investissements dédiés à l'aménagement d'infrastructures, notamment la reconstruction d'un des ateliers ainsi qu'à l'amélioration des moyens de production et de sécurité existant dans les centres.

Les mises au rebut correspondent essentiellement à des biens mis au rebut après inventaire. Sont classés en tant que cessions les compléments de biens considérés comme définitivement détruits suite à l'incendie survenu en juin 2021 sur le site de La Chapelle.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	268		87			(83)	272
Brevets & marques							
Fonds commercial							
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**268**		**87**			**(83)**	**272**
Terrains	3 277		327			(12)	3 592
Constructions, installations, agencements	38 952		2 395		(275)	(1 208)	39 864
Installations techniques, matériel industriel	43 807		3 910		(854)	(2 174)	44 686
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 284		403			(282)	1 406
Matériel de levage & équipements divers	4 000		715		(53)	(61)	4 603
Autres immobilisations corporelles	445		77			(11)	511
Total immobilisations corporelles	**91 765**		**7 826**		**(1 182)**	**(3 748)**	**94 662**
Total général	**92 033**		**7 914**		**(1 182)**	**(3 831)**	**94 933**

1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations

En milliers d'Euro Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Avals & cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net
CIME BOCUZE (1)	4 000	20 630	34,00%	Néant	25 646	3 524

(1) Comptes clos au 28 février 2022

1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres

En milliers d'Euro Sociétés	31/12/2022 Valeur comptable des titres		31/12/2021 Valeur nette des titres
	Brute	Nette	
CIME BOCUZE	4 906	4 906	4 906
MECAR	3	3	3
Total	**4 909**	**4 909**	**4 909**

Acquisitions et cessions de l'exercice

Néant.

Dépréciations des Immobilisations financières

Néant.

Les **Autres immobilisations financières** correspondent à des cautionnements versés.

NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS

Stocks bruts en milliers d'Euro	Matières premières	En-cours de production	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute au 1er janvier	78 632	74 763	72 768	226 163	180 370	
Variation	(16 790)	(37 528)	17 986	(36 333)	45 793	
Autres						
Valeur brute à la fin de la période	**61 842**	**37 235**	**90 753**	**189 830**	**226 163**	

L'augmentation des stocks au cours de l'exercice est en lien avec l'activité et la réalisation du chiffre d'affaires.

La position de l'en-cours de production résulte de la méthode Groupe de comptabilisation des contrats à long terme, soit à l'avancement du chiffre d'affaires.

Une partie de l'en-cours de production concernant des contrats sans facturation complémentaire attendue est, le cas échéant, reclassée en provisions pour charges.

NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances (brutes) en milliers d'Euro	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Autres actifs immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	112	112	
Actif circulant			
Avances et acomptes versés	52 542	48 354	4 188
Créances clients et comptes rattachés	93 704	93 704	
Autres créances	229 413	227 111	2 302
Total général	**375 771**	**369 281**	**6 490**

Les **Avances et acomptes versés** aux fournisseurs concernent notamment les avances et acomptes sur commandes de composants pyrotechniques et de munitions.

Les **Créances clients** correspondent aux factures sur les contrats dues par les clients étrangers pour 73,4 M€, par l'Etat français pour 13,3 M€, par des clients groupe pour 5,3 M€ et par d'autres clients français pour 1,7 M€.

Les **Autres créances** sont constituées notamment du compte courant d'associés pour 213,5 M€, ainsi que d'un produit à recevoir au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries, du compte d'intégration fiscale et d'une créance envers les assureurs ayant reçu des fonds au titre de l'externalisation des Indemnités de Fin de Carrière (cf. Note 7.1).

Etat des dettes en milliers d'Euro	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)			
Concours bancaires courants	80	80	
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus	258 732	124 444	134 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 978	56 978	
Dettes fiscales et sociales	19 216	19 216	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 167	5 167	
Total général	**340 173**	**205 886**	**134 288**

Les **Avances et acomptes** reçus concernent les marchés de munitions de gros et moyen calibre.

Les **Dettes fournisseurs** regroupent :
- les factures dues aux fournisseurs extérieurs au Groupe pour 10,6 M€,
- les factures dues à certaines sociétés du Groupe pour 18,1 M€,
- les factures non parvenues pour 28,3 M€.

Il n'y a pas d'effets à payer au 31 décembre 2022.

Les **Dettes fiscales et sociales** sont composées notamment :
- des charges à payer au personnel pour 11,5 M€, dont la provision pour congés à payer au personnel pour 4,8 M€ et la provision pour participation des salariés au résultat pour 4,2 M€.
- des charges à payer aux organismes sociaux pour 6,6 M€,
- des dettes envers l'Etat et les collectivités territoriales pour 1,2 M€.

Les **Autres dettes** sont principalement constituées de charges à payer relatives aux contrats clients pour 4,7 M€.

NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'Euro	Charges		Produits	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Charges sur contrats	2 058	2 660		
Autres		50		
Indemnité d'assurance (cf. Note IV)			6 532	
Total général	**2 058**	**2 710**	**6 532**	

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 Capital social

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 3 484 732 actions de 15 euros et s'élève à 52 270 980 euros.

6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'Euro	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investisse-ment	Provisions réglemen-tées	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2021	**52 271**	**2 333**	**6 033**	**117 435**	**20 974**		**195**		**199 241**
Affectation du résultat N-1				20 974	(20 974)				
Dividendes				(8 572)					**(8 572)**
Résultat					43 047				**43 047**
Acompte sur dividende									
Autres variations							(184)		**(184)**
Au 31 décembre 2022	**52 271**	**2 333**	**6 033**	**129 836**	**43 047**		**11**		**233 532**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2022 a décidé le versement d'un dividende de 8,6 M€ et l'affectation du solde du bénéfice distribuable au « report à nouveau ».

Des subventions reçues en cours d'année 2021 ont été rapportées au résultat pour un montant de 0,2 M€.

NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclasse-ment	31/12/2022
Provisions pour litiges	15			(10)	(5)		
Garanties données aux clients	9 794		2 328		(1 918)		10 203
Provisions pour pertes sur contrats à long terme	1 046		2 729		(971)		2 804
Autres provisions pour risques sur contrats	7 913		4 475		(560)		11 828
Autres provisions pour risques	19 068			(49)	(1 885)		17 134
Indemnités Fin de Carrière							
Provisions pour charges	11 938		833	(2 220)	(390)		10 161
Total des provisions	**49 773**		**10 364**	**(2 278)**	**(5 729)**		**52 129**

Autres provisions pour risques sur contrats

Les autres provisions pour risques sur contrats comprennent, entre autres, les pénalités.

Autres provisions pour risques

Les autres provisions pour risques concernent principalement des provisions pour risques sur affaire.

Provisions pour charges

Les provisions pour charges concernent notamment des coûts de dépollution couverts pour l'essentiel par une garantie de passif accordée par Giat Industries (cf. Note 3) et les médailles du travail.

Indemnités Fin de Carrière

Le changement de méthode de calcul de la provision en 2021 ainsi que la hausse des taux d'actualisation ont pour conséquence la constatation d'une créance sur les compagnies d'assurance qui gèrent l'externalisation de ces fonds, compte tenu de l'existence d'un dépôt au fond de garantie supérieur aux engagements de retraite de fin d'année (cf. Note 3).

7.2 Dépréciations

Dépréciations en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion-Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Dépréciations des immobilisations	2				2
Dépréciations des stocks & en-cours	15 623		4 279	(6 187)	13 715
Dépréciation des créances	43			(39)	5
Dépréciations des disponibilités					
Total dépréciations actif	**15 668**		**4 279**	**(6 226)**	**13 722**

NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN

ACTIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	
Clients & comptes rattachés	39 129
Autres créances	10 254
Disponibilités	
Total des produits à recevoir	**49 383**

Les Clients et comptes rattachés correspondent à des factures à établir.

Les **Autres créances** sont composées principalement d'un produit à recevoir lié à la dépollution au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries.

PASSIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	28 270
Dettes fiscales et sociales	16 299
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	4 725
Total des charges à payer	**49 294**

Les **Dettes fournisseurs** intègrent les factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées avant le 31 décembre 2022.

Les **Dettes fiscales et sociales** sont constituées principalement par :

- les congés payés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 7,1 M€,
- la participation des salariés aux résultats pour 4,2 M€,
- les autres charges de personnel pour 2,4 M€,
- d'autres charges sociales pour 2,4 M€.

Les **Autres dettes** concernent des charges à payer relatives aux contrats clients pour 4,7 M€.

NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'Euro			31/12/2022			2021
Clients	**Etudes**	**Produits**	**Prestations**	**Divers**	**Total**	Total
France	11 860	81 040	1 149		**94 049**	65 573
Export		266 583	1 792		**268 376**	222 716
Total au 31 décembre 2022	**11 860**	**347 624**	**2 941**		**362 425**	288 289
Total exercice 2021	11 103	272 038	5 149		288 289	

NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les **Autres charges** correspondent essentiellement aux redevances de concessions, brevets ou licences, à des charges diverses de gestion courante et à des pénalités sur contrats.

Les **Autres produits** concernent principalement des redevances, des refacturations de frais de personnel, ainsi que des produits divers de gestion.

NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Résultat financier en milliers d'Euro	31/12/2022		31/12/2021
	Résultat définitif	Résultat latent	
Rendement net des placements (trésorerie disponible)	926		733
Produit net des prêts, emprunts, comptes courants	656		
Charges ou produits financiers sur contrats	66		197
Dépréciation nette des titres de participations, des prêts et vmp			
Résultat de change	(107)		(10)
Total du résultat financier	**1 542**		**921**

Le montant des dividendes reçus s'élève à 1,0 M€.

Les produits financiers sur contrats correspondent à des intérêts moratoires reçus.

NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles correspondent principalement aux sorties d'immobilisations complémentaires suite à l'incendie d'un atelier sur le site de La Chapelle en juin 2021 (cf. Note IV).

Les produits exceptionnels concernent essentiellement le produit de l'indemnisation des immobilisations détruites lors de l'incendie.

NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 19 avril 2016, la société a donné son accord pour faire partie du groupe fiscal intégré ayant pour société mère Nexter Systems, avec effet au 1er janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est désormais seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe.

A ce titre, la société Nexter Munitions verse à la société Nexter Systems, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres. La charge d'impôt comptabilisée au titre de l'exercice 2022 s'élève à 13,5 M€.

La ventilation de l'impôt société est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'Euro	Avant impôt 2022	Impôt correspondant	Après impôt 2022	Après impôt 2021
Résultat courant	51 032	(9 827)	41 206	24 766
Résultat exceptionnel	6 635	(1 678)	4 956	128
Participation	(4 198)	1 083	(3 115)	(3 921)
Résultat comptable	**53 469**	**(10 422)**	**43 047**	**20 974**

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu en produit d'impôt durant l'année de constatation des dépenses éligibles. A ce titre, le montant comptabilisé en 2022 s'élève à 3 M€.

Les allégements futurs d'impôts, non enregistrés dans les comptes, sont présentés ci-dessous :

Différences temporaires - allégements futurs d'impôt en milliers d'Euro	**Montant**
Décalages temporaires :	
- Subventions	11
- Provisions pour risques et charges	43 136
- Dépréciations d'actifs corporels	2
- Dépréciations d'immobilisations financières	
- Dépréciations de stocks et en-cours	10 766
- Dépréciations de créances	5
- Charges à payer	4 788
Déficits propres reportables	
Total	**58 708**
Impôt différé au taux de 25,8% (Gain)	**15 146**

NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'Euro	31/12/2022		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
Postes de l'actif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières	4 909	3	4 906
Clients & comptes rattachés	5 305	4 313	992
Comptes courants groupe	214 069	214 069	
Avances & acomptes versés sur commandes	27 488	27 488	
Débiteurs divers	2 993	2 993	
Postes du passif			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers			
Fournisseurs & comptes rattachés	25 944	25 538	406
Avances & acomptes reçus sur commandes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe			
Autres dettes			
Postes du compte de résultat			
Produits d'exploitation	**13 200**	**11 082**	**2 118**
Ventes de biens & services (France)	12 682	10 564	2 118
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation	518	518	
Charges d'exploitation	**122 375**	**121 426**	**950**
Achats de matières premières & autres achats	97 700	97 138	562
Autres achats & charges externes	23 884	23 768	116
Autres charges	792	520	272
Produits financiers	**1 608**	**656**	**952**
Produits financiers des participations	952		952
Autres intérêts & produits assimilés	656	656	
Reprises de provisions			
Charges financières			
Dotations aux provisions			
Intérêts & charges assimilés			
Produits exceptionnels			

Sont retenues comme entreprises liées, les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Information en matière de crédit-bail

Néant.

Montant des engagements financiers hors crédit-bail

Engagements donnés en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions	314 224	1 220	315 444	369 361
Total général	**314 224**	**1 220**	**315 444**	**369 361**

Les avals et cautions liés aux contrats concernent les garanties données au profit des clients à l'exportation.

Des cautions ont été données aux services des Douanes pour 0,6 M€.

En outre, des garanties pour 0,6 M€ ont été données à la Préfecture du Cher dans le cadre de couverture des risques environnementaux (SEVESO).

Engagements reçus en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions	6 031		6 031	668
Total général	**6 031**		**6 031**	**668**

Les **engagements reçus** sont constitués par des cautions de restitutions d'acomptes et de bonne fin sur des contrats fournisseurs.

NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE

Néant.

NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - INFORMATIONS SOCIALES

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2022	Total général au 31/12/2021	Total inscrits au 31/12/2022
Effectif moyen cadres	231	2	233		233	227	232
Effectif moyen etam	202	13	215		215	217	206
Effectif moyen ouvriers	223	7	230		230	230	230
Effectif Opérationnel	**656**	**22**	**678**		**678**	**674**	**668**

Conformément à la Loi, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car elles conduiraient à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2022 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule.

NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Nexter Systems, qui détient la société Nexter Munitions à 100% :

Nexter Systems SA
13, route de la Minière
78034 Versailles Cedex

et la société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KMW + Nexter Defense Systems NV
Gustav Mahlerlaan 1017
1082 MK Amsterdam
The Netherlands

consolident les comptes de la société Nexter Munitions.

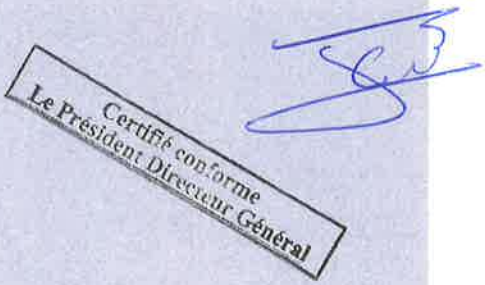

NEXTER MUNITIONS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

NEXTER MUNITIONS
Bilan Actif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	306 727	(271 901)	34 826	31 850
FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES				
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	15 913 112	(3 592 356)	12 320 756	12 362 438
CONSTRUCTIONS	63 401 358	(39 865 769)	23 535 589	22 195 418
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	67 891 354	(44 685 573)	23 205 781	22 927 327
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 924 590	(6 519 963)	4 404 627	4 056 943
IMMOBILISATIONS EN COURS	9 985 735		9 985 735	8 268 021
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS	4 908 736		4 908 736	4 908 736
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	112 000		112 000	112 000
ACTIF IMMOBILISE	**173 443 611**	**(94 935 562)**	**78 508 049**	**74 862 733**
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	61 842 111	(4 956 735)	56 885 376	72 057 737
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	37 234 594	(2 307 000)	34 927 594	73 405 405
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	90 753 320	(6 451 145)	84 302 175	65 076 929
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	52 541 962		52 541 962	63 802 034
CREANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	93 704 201	(4 774)	93 699 427	138 029 938
AUTRES CRÉANCES	229 412 615		229 412 615	185 212 178
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
TRESORERIE				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	32 538		32 538	259 320
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 058 000		2 058 000	2 710 400
ACTIF CIRCULANT	**567 579 342**	**(13 719 654)**	**553 859 688**	**600 553 940**
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS A ETALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
TOTAL ACTIF	**741 022 953**	**(108 655 216)**	**632 367 737**	**675 416 673**

NEXTER MUNITIONS
Bilan Passif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	52 270 980	52 270 980
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	2 333 030	2 333 030
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	5 227 098	5 227 098
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES		
AUTRES RÉSERVES	805 755	805 755
REPORT À NOUVEAU	129 836 499	117 435 349
RESULTAT DE L'EXERCICE	**43 047 362**	**20 973 591**
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	10 875	195 056
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	**233 531 599**	**199 240 859**
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES	41 968 816	37 835 100
PROVISIONS POUR CHARGES	10 160 574	11 937 918
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**52 129 390**	**49 773 018**
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLIST DE CRÉDIT	80 475	91 754
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	258 731 902	323 135 210
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	56 977 741	68 734 243
DETTES FISCALES ET SOCIALES	19 216 080	18 412 735
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	5 167 013	16 028 855
COMPTES DE REGULARISATION		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 532 485	
DETTES	**346 705 696**	**426 402 797**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	1 053	
TOTAL PASSIF	**632 367 737**	**675 416 673**

Résultat de l'exercice en centimes	**43 047 361,76**
Total du bilan en centimes	**632 367 737,22**

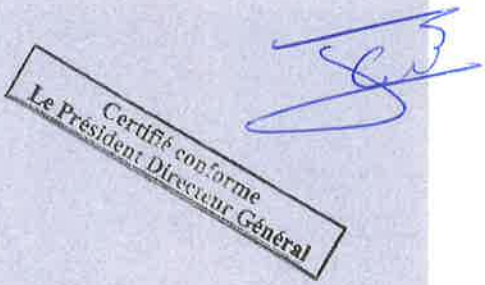

NEXTER MUNITIONS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

ANNEXE

I FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

II REGLES ET METHODES

Les comptes annuels de Nexter Munitions sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement et d'industrialisation

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	Durées	Mode
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 reprises par l'ANC n° 2014-03 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

a) Biens immobiliers

	Durées	Mode
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et installations	15 ans à 20 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

b) Biens mobiliers

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	Durées	Mode
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires.

Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres de la filiale et compte tenu des perspectives d'activité à moyen terme.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études. Les coûts encourus et comptabilisés en charges sont ainsi ajustés sur la base de l'avancement du chiffre d'affaires, en contrepartie du compte de stocks d'en-cours de production.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs et surmoyens éventuels).

Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les dettes ou créances libellées en devises et couvertes par des engagements individualisés libellés dans la même devise sont valorisées sur la base du cours moyen des couvertures spécifiques mises en place au titre de la gestion du risque de change.

Instruments de couverture

L'enregistrement des charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture de change ou de taux est symétrique à l'enregistrement des résultats des éléments couverts.

Provisions

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Indemnités de fin de carrière

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ceci conduit la société à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 611 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès de deux compagnies d'assurance vie spécialisées de 1er rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Si en raison de l'évolution des taux d'actualisation, l'actif d'assurance devient supérieur à l'engagement de retraite, aucune provision n'est constatée, et une créance est inscrite à l'actif du bilan pour le montant de l'actif d'assurance excédant l'engagement de retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2022,
- Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres,
- Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- Prise en compte d'une actualisation à 3,90%.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes de la société Nexter Munitions conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs.

Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022

Il n'a pas été relevé d'événement postérieur au 31 décembre 2022 ayant un impact significatif sur les comptes de la société pour cet arrêté.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Environnement

La société, consciente de ses obligations et responsabilités, continue de développer une politique environnementale sur les sites de Bourges, La Chapelle, et Tarbes, selon les axes suivants :

Concernant la protection de l'air et la maîtrise du risque chimique, l'action destinée à améliorer la maîtrise des risques liés à la mise en œuvre des produits chimiques avec recensement et mise à jour des fiches de données de sécurité des produits chimiques continue à être menée. Les produits C.M.R. (Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction) font dans ce cadre l'objet d'une surveillance régulière et de travaux visant à leur élimination et leur substitution. Dans les établissements de Tarbes et de La Chapelle, des moyens en dégraissage en circuit fermé sont en place permettant à la fois de réduire les consommations de solvant et de supprimer les émissions atmosphériques de composés organiques volatils (C.O.V.). De plus, sur les établissements de La Chapelle et de Tarbes, des systèmes d'aspiration équipent des installations génératrices de vapeurs d'huile. Un système de traitement des C.O.V. par voie biologique est en place sur la chaine de peinture au niveau de la ligne moyen calibre. Elle permet un abaissement des déchets de filtration.

Pour la protection de l'eau, les effluents liquides industriels de l'établissement de Tarbes sont traités préalablement à leur rejet dans le milieu naturel ou sont dirigés vers un centre d'élimination spécialisé. Sur l'établissement de La Chapelle, les eaux de process souillées sont traitées puis concentrées dans une installation spécifique, préalablement à leur évacuation dans un centre d'élimination spécialisé. Sur l'établissement de Bourges, les effluents liquides industriels sont récupérés dans des cuves avant d'être traités par des entreprises spécialisées.

En matière d'énergie, des actions continuent à être menées en vue d'optimiser la gestion de l'énergie : sensibilisation des personnels sur les éclairages inutiles et sur les fuites d'air comprimé, installations de compteurs électriques divisionnaires, remplacement des luminaires anciens par des systèmes à LED notamment. Un audit énergétique a été mené sur les sites de La Chapelle et de Tarbes sur les bâtiments et moyens de production. Par ailleurs les sites de Bourges et de La Chapelle entretiennent des espaces forestiers permettant d'atténuer l'empreinte gaz carbonique (CO2).
A la demande du Groupe Nexter, un plan de sobriété a été rédigé en 2022 en vue de réduire de 10% les consommations en gaz et électricité. Une consigne instaurant une température à 19°C dans tous les locaux a été établie et une sensibilisation du personnel a été menée.

Dans le domaine des sols et des eaux souterraines, des investigations ont été poursuivies sur les trois établissements de La Chapelle, Tarbes et Bourges. Une surveillance de la qualité des eaux souterraines continue également à être menée. De plus, des travaux de dépollution des sols sont réalisés sur les trois sites. Enfin, des opérations de plantation d'arbres sont menées régulièrement sur les sites afin de préserver les biodiversités.

Dans le domaine des déchets, Nexter Munitions travaille depuis plusieurs années à la réduction des déchets d'emballage. Si l'ensemble des clients et de la réglementation l'exigent en termes de conformité des emballages, les transports internes et les stockages sont réalisés dans des contenants réutilisables.

La société Nexter Munitions dispose d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel des normes ISO 14001 et ISO 9001 dont l'audit de renouvellement a été réalisé fin 2020 pour une certification jusqu'au 6 juillet 2023.

Des actions de communication sont réalisées, avec des messages diffusés régulièrement aux salariés de l'entreprise afin de sensibiliser les personnels sur des thèmes environnementaux.

Sur le plan de la conformité réglementaire, le Président Directeur Général définit dans la politique Qualité Sécurité et Environnement les orientations de la société en la matière. Chaque établissement étant classé SEVESO, une politique de prévention des accidents majeurs est validée au niveau de Nexter Munitions.

En matière d'organisation et de management, chaque établissement de la société dispose d'un service prévention des risques et la société s'appuie en complément sur une Direction Santé Sécurité Environnement rattachée au Directeur des Ressources Humaines de Nexter Systems.

Service prévention des risques et environnement : au niveau de chaque établissement, le responsable prévention des risques conseille le directeur d'établissement et met en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement conformément aux orientations fixées par le directeur Santé Sécurité Environnement.

Direction Santé Sécurité Environnement : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux.
Un groupe de travail composé des membres de la Direction Santé Sécurité Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques/environnement se réunit tous les deux mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun et d'assurer un échange d'expériences.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires s'élève à 79 k€ pour l'exercice.

Site de la Chapelle Saint-Ursin

Un incendie a eu lieu en juin 2021 dans l'un des ateliers de la société. Cet évènement n'a pas d'impact significatif sur l'activité de l'exercice. La clôture du dossier assurance a eu lieu en septembre 2022, et la société a perçu sur l'exercice une indemnisation à titre définitif, en complément des acomptes reçus en 2021. Toutes les conséquences de ce sinistre ont été enregistrées dans les comptes de la société dans le respect des règles comptables.

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes

Valeurs brutes en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	300			90		(83)	307
Brevets & marques							
Fonds commercial							
Immobilisations incorporelles en cours			13	(13)			
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**300**		**13**	**77**		**(83)**	**307**
Terrains	15 640			285		(12)	15 913
Constructions, installations, agencements	61 149			3 764	(304)	(1 208)	63 401
Installations techniques, matériel industriel	66 734			4 941	(1 610)	(2 174)	67 891
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 295			1 161	(15)	(282)	3 158
Matériel de levage & équipements divers	6 420			421	(132)	(61)	6 649
Autres immobilisations corporelles	1 071			57		(11)	1 117
Immobilisations en cours	8 268		12 424	(10 706)			9 986
Total immobilisations corporelles	**161 577**		**12 424**	**(77)**	**(2 060)**	**(3 748)**	**168 116**
Total général	**161 877**		**12 437**		**(2 060)**	**(3 831)**	**168 423**

Les **immobilisations incorporelles** concernent des logiciels.

Compte tenu de l'activité de la Société, les dépenses de développement sont réalisées sur des marchés très spécifiques comprenant un nombre restreint d'acteurs. La spécificité des produits développés rend ainsi plus difficile une mutualisation des études de développement et donc l'activation des coûts engagés.

Les **immobilisations corporelles** acquises au 31 décembre 2022 sont constituées d'investissements dédiés à l'aménagement d'infrastructures, notamment la reconstruction d'un des ateliers ainsi qu'à l'amélioration des moyens de production et de sécurité existant dans les centres.

Les mises au rebut correspondent essentiellement à des biens mis au rebut après inventaire. Sont classés en tant que cessions les compléments de biens considérés comme définitivement détruits suite à l'incendie survenu en juin 2021 sur le site de La Chapelle.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	268		87			(83)	272
Brevets & marques							
Fonds commercial							
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**268**		**87**			**(83)**	**272**
Terrains	3 277		327			(12)	3 592
Constructions, installations, agencements	38 952		2 395		(275)	(1 208)	39 864
Installations techniques, matériel industriel	43 807		3 910		(854)	(2 174)	44 686
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 284		403			(282)	1 406
Matériel de levage & équipements divers	4 000		715		(53)	(61)	4 603
Autres immobilisations corporelles	445		77			(11)	511
Total immobilisations corporelles	**91 765**		**7 826**		**(1 182)**	**(3 748)**	**94 662**
Total général	**92 033**		**7 914**		**(1 182)**	**(3 831)**	**94 933**

1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations

En milliers d'Euro Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Avals & cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net
CIME BOCUZE (1)	4 000	20 630	34,00%	Néant	25 646	3 524

(1) Comptes clos au 28 février 2022

1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres

En milliers d'Euro Sociétés	31/12/2022 Valeur comptable des titres		31/12/2021 Valeur nette des titres
	Brute	Nette	
CIME BOCUZE	4 906	4 906	4 906
MECAR	3	3	3
Total	**4 909**	**4 909**	**4 909**

Acquisitions et cessions de l'exercice

Néant.

Dépréciations des Immobilisations financières

Néant.

Les **Autres immobilisations financières** correspondent à des cautionnements versés.

NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS

Stocks bruts en milliers d'Euro	Matières premières	En-cours de production	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute au 1er janvier	78 632	74 763	72 768		226 163	180 370
Variation	(16 790)	(37 528)	17 986		(36 333)	45 793
Autres						
Valeur brute à la fin de la période	**61 842**	**37 235**	**90 753**		**189 830**	**226 163**

L'augmentation des stocks au cours de l'exercice est en lien avec l'activité et la réalisation du chiffre d'affaires.

La position de l'en-cours de production résulte de la méthode Groupe de comptabilisation des contrats à long terme, soit à l'avancement du chiffre d'affaires.

Une partie de l'en-cours de production concernant des contrats sans facturation complémentaire attendue est, le cas échéant, reclassée en provisions pour charges.

NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances (brutes) en milliers d'Euro	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Autres actifs immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	112	112	
Actif circulant			
Avances et acomptes versés	52 542	48 354	4 188
Créances clients et comptes rattachés	93 704	93 704	
Autres créances	229 413	227 111	2 302
Total général	**375 771**	**369 281**	**6 490**

Les **Avances et acomptes versés** aux fournisseurs concernent notamment les avances et acomptes sur commandes de composants pyrotechniques et de munitions.

Les **Créances clients** correspondent aux factures sur les contrats dues par les clients étrangers pour 73,4 M€, par l'Etat français pour 13,3 M€, par des clients groupe pour 5,3 M€ et par d'autres clients français pour 1,7 M€.

Les **Autres créances** sont constituées notamment du compte courant d'associés pour 213,5 M€, ainsi que d'un produit à recevoir au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries, du compte d'intégration fiscale et d'une créance envers les assureurs ayant reçu des fonds au titre de l'externalisation des Indemnités de Fin de Carrière (cf. Note 7.1).

Etat des dettes en milliers d'Euro	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)			
Concours bancaires courants	80	80	
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus	258 732	124 444	134 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 978	56 978	
Dettes fiscales et sociales	19 216	19 216	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 167	5 167	
Total général	**340 173**	**205 886**	**134 288**

Les **Avances et acomptes** reçus concernent les marchés de munitions de gros et moyen calibre.

Les **Dettes fournisseurs** regroupent :
- les factures dues aux fournisseurs extérieurs au Groupe pour 10,6 M€,
- les factures dues à certaines sociétés du Groupe pour 18,1 M€,
- les factures non parvenues pour 28,3 M€.

Il n'y a pas d'effets à payer au 31 décembre 2022.

Les **Dettes fiscales et sociales** sont composées notamment :
- des charges à payer au personnel pour 11,5 M€, dont la provision pour congés à payer au personnel pour 4,8 M€ et la provision pour participation des salariés au résultat pour 4,2 M€.
- des charges à payer aux organismes sociaux pour 6,6 M€,
- des dettes envers l'Etat et les collectivités territoriales pour 1,2 M€.

Les **Autres dettes** sont principalement constituées de charges à payer relatives aux contrats clients pour 4,7 M€.

NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'Euro	Charges		Produits	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Charges sur contrats	2 058	2 660		
Autres		50		
Indemnité d'assurance (cf. Note IV)			6 532	
Total général	**2 058**	**2 710**	**6 532**	

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 Capital social

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 3 484 732 actions de 15 euros et s'élève à 52 270 980 euros.

6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'Euro	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investisse-ment	Provisions réglemen-tées	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2021	**52 271**	**2 333**	**6 033**	**117 435**	**20 974**		**195**		**199 241**
Affectation du résultat N-1				20 974	(20 974)				
Dividendes				(8 572)					**(8 572)**
Résultat					43 047				**43 047**
Acompte sur dividende									
Autres variations							(184)		**(184)**
Au 31 décembre 2022	**52 271**	**2 333**	**6 033**	**129 836**	**43 047**		**11**		**233 532**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2022 a décidé le versement d'un dividende de 8,6 M€ et l'affectation du solde du bénéfice distribuable au « report à nouveau ».

Des subventions reçues en cours d'année 2021 ont été rapportées au résultat pour un montant de 0,2 M€.

NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclasse-ment	31/12/2022
Provisions pour litiges	15			(10)	(5)		
Garanties données aux clients	9 794		2 328		(1 918)		10 203
Provisions pour pertes sur contrats à long terme	1 046		2 729		(971)		2 804
Autres provisions pour risques sur contrats	7 913		4 475		(560)		11 828
Autres provisions pour risques	19 068			(49)	(1 885)		17 134
Indemnités Fin de Carrière							
Provisions pour charges	11 938		833	(2 220)	(390)		10 161
Total des provisions	**49 773**		**10 364**	**(2 278)**	**(5 729)**		**52 129**

Autres provisions pour risques sur contrats

Les autres provisions pour risques sur contrats comprennent, entre autres, les pénalités.

Autres provisions pour risques

Les autres provisions pour risques concernent principalement des provisions pour risques sur affaire.

Provisions pour charges

Les provisions pour charges concernent notamment des coûts de dépollution couverts pour l'essentiel par une garantie de passif accordée par Giat Industries (cf. Note 3) et les médailles du travail.

Indemnités Fin de Carrière

Le changement de méthode de calcul de la provision en 2021 ainsi que la hausse des taux d'actualisation ont pour conséquence la constatation d'une créance sur les compagnies d'assurance qui gèrent l'externalisation de ces fonds, compte tenu de l'existence d'un dépôt au fond de garantie supérieur aux engagements de retraite de fin d'année (cf. Note 3).

7.2 Dépréciations

Dépréciations en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion-Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Dépréciations des immobilisations	2				2
Dépréciations des stocks & en-cours	15 623		4 279	(6 187)	13 715
Dépréciation des créances	43			(39)	5
Dépréciations des disponibilités					
Total dépréciations actif	**15 668**		**4 279**	**(6 226)**	**13 722**

NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN

ACTIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	
Clients & comptes rattachés	39 129
Autres créances	10 254
Disponibilités	
Total des produits à recevoir	**49 383**

Les Clients et comptes rattachés correspondent à des factures à établir.

Les **Autres créances** sont composées principalement d'un produit à recevoir lié à la dépollution au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries.

PASSIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	28 270
Dettes fiscales et sociales	16 299
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	4 725
Total des charges à payer	**49 294**

Les **Dettes fournisseurs** intègrent les factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées avant le 31 décembre 2022.

Les **Dettes fiscales et sociales** sont constituées principalement par :

- les congés payés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 7,1 M€,
- la participation des salariés aux résultats pour 4,2 M€,
- les autres charges de personnel pour 2,4 M€,
- d'autres charges sociales pour 2,4 M€.

Les **Autres dettes** concernent des charges à payer relatives aux contrats clients pour 4,7 M€.

NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'Euro			31/12/2022			2021
Clients	**Etudes**	**Produits**	**Prestations**	**Divers**	**Total**	Total
France	11 860	81 040	1 149		**94 049**	65 573
Export		266 583	1 792		**268 376**	222 716
Total au 31 décembre 2022	**11 860**	**347 624**	**2 941**		**362 425**	288 289
Total exercice 2021	11 103	272 038	5 149		288 289	

NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les **Autres charges** correspondent essentiellement aux redevances de concessions, brevets ou licences, à des charges diverses de gestion courante et à des pénalités sur contrats.

Les **Autres produits** concernent principalement des redevances, des refacturations de frais de personnel, ainsi que des produits divers de gestion.

NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Résultat financier en milliers d'Euro	31/12/2022 Résultat définitif	31/12/2022 Résultat latent	31/12/2021
Rendement net des placements (trésorerie disponible)	926		733
Produit net des prêts, emprunts, comptes courants	656		
Charges ou produits financiers sur contrats	66		197
Dépréciation nette des titres de participations, des prêts et vmp			
Résultat de change	(107)		(10)
Total du résultat financier	**1 542**		**921**

Le montant des dividendes reçus s'élève à 1,0 M€.

Les produits financiers sur contrats correspondent à des intérêts moratoires reçus.

NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles correspondent principalement aux sorties d'immobilisations complémentaires suite à l'incendie d'un atelier sur le site de La Chapelle en juin 2021 (cf. Note IV).

Les produits exceptionnels concernent essentiellement le produit de l'indemnisation des immobilisations détruites lors de l'incendie.

NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 19 avril 2016, la société a donné son accord pour faire partie du groupe fiscal intégré ayant pour société mère Nexter Systems, avec effet au 1er janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est désormais seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe.

A ce titre, la société Nexter Munitions verse à la société Nexter Systems, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres. La charge d'impôt comptabilisée au titre de l'exercice 2022 s'élève à 13,5 M€.

La ventilation de l'impôt société est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'Euro	Avant impôt 2022	Impôt correspondant	Après impôt 2022	Après impôt 2021
Résultat courant	51 032	(9 827)	41 206	24 766
Résultat exceptionnel	6 635	(1 678)	4 956	128
Participation	(4 198)	1 083	(3 115)	(3 921)
Résultat comptable	**53 469**	**(10 422)**	**43 047**	**20 974**

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu en produit d'impôt durant l'année de constatation des dépenses éligibles. A ce titre, le montant comptabilisé en 2022 s'élève à 3 M€.

Les allégements futurs d'impôts, non enregistrés dans les comptes, sont présentés ci-dessous :

Différences temporaires - allégements futurs d'impôt en milliers d'Euro	Montant
Décalages temporaires :	
- Subventions	11
- Provisions pour risques et charges	43 136
- Dépréciations d'actifs corporels	2
- Dépréciations d'immobilisations financières	
- Dépréciations de stocks et en-cours	10 766
- Dépréciations de créances	5
- Charges à payer	4 788
Déficits propres reportables	
Total	**58 708**
Impôt différé au taux de 25,8% (Gain)	**15 146**

NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'Euro	31/12/2022		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
Postes de l'actif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières	4 909	3	4 906
Clients & comptes rattachés	5 305	4 313	992
Comptes courants groupe	214 069	214 069	
Avances & acomptes versés sur commandes	27 488	27 488	
Débiteurs divers	2 993	2 993	
Postes du passif			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers			
Fournisseurs & comptes rattachés	25 944	25 538	406
Avances & acomptes reçus sur commandes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe			
Autres dettes			
Postes du compte de résultat			
Produits d'exploitation	**13 200**	**11 082**	**2 118**
Ventes de biens & services (France)	12 682	10 564	2 118
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation	518	518	
Charges d'exploitation	**122 375**	**121 426**	**950**
Achats de matières premières & autres achats	97 700	97 138	562
Autres achats & charges externes	23 884	23 768	116
Autres charges	792	520	272
Produits financiers	**1 608**	**656**	**952**
Produits financiers des participations	952		952
Autres intérêts & produits assimilés	656	656	
Reprises de provisions			
Charges financières			
Dotations aux provisions			
Intérêts & charges assimilés			
Produits exceptionnels			

Sont retenues comme entreprises liées, les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Information en matière de crédit-bail

Néant.

Montant des engagements financiers hors crédit-bail

Engagements donnés en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions	314 224	1 220	315 444	369 361
Total général	**314 224**	**1 220**	**315 444**	**369 361**

Les avals et cautions liés aux contrats concernent les garanties données au profit des clients à l'exportation.

Des cautions ont été données aux services des Douanes pour 0,6 M€.

En outre, des garanties pour 0,6 M€ ont été données à la Préfecture du Cher dans le cadre de couverture des risques environnementaux (SEVESO).

Engagements reçus en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions	6 031		6 031	668
Total général	**6 031**		**6 031**	**668**

Les **engagements reçus** sont constitués par des cautions de restitutions d'acomptes et de bonne fin sur des contrats fournisseurs.

NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE

Néant.

NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - INFORMATIONS SOCIALES

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2022	Total général au 31/12/2021	Total inscrits au 31/12/2022
Effectif moyen cadres	231	2	233		233	227	232
Effectif moyen etam	202	13	215		215	217	206
Effectif moyen ouvriers	223	7	230		230	230	230
Effectif Opérationnel	**656**	**22**	**678**		**678**	**674**	**668**

Conformément à la Loi, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car elles conduiraient à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2022 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule.

NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Nexter Systems, qui détient la société Nexter Munitions à 100% :

Nexter Systems SA
13, route de la Minière
78034 Versailles Cedex

et la société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KMW + Nexter Defense Systems NV
Gustav Mahlerlaan 1017
1082 MK Amsterdam
The Netherlands

consolident les comptes de la société Nexter Munitions.

NEXTER MUNITIONS

Société Anonyme au capital de 52 270 980 euros
Siège social : 13 Route de la Minière, 78034 – VERSAILLES cedex
R.C.S. Versailles B 339 946 469

Certifié conforme
Le Président Directeur Général

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 avril à 12 heures 00, les actionnaires de la Société se sont réunis au siège social à Versailles.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée à l'entrée en séance, tant en son nom que comme mandataire.

Monsieur Dominique GUILLET, en qualité de Président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée.

La Société NEXTER SYSTEMS représentée par Monsieur Nicolas CHAMUSSY et Monsieur Nicolas MILLION, actionnaires majoritaires, et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Le Bureau, ainsi composé désigne comme Secrétaire Mme Géraldine ELIE.

M. le Président indique que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 3.484.732 actions sur les 3.484.732 actions ayant droit au vote, et que la société n'a pas reçu de pouvoirs sans indication de mandataire ni de formulaire de vote par correspondance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum requis par la loi est atteint. L'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement en Assemblée Générale Ordinaire.

Le Commissaire aux comptes, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- une copie et l'accusé de réception de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2022,
- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- un exemplaire des statuts de la société.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au commissaire aux comptes, et tenus à leur disposition au siège social pendant les délais fixés par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les conclusions desdits rapports et les comptes individuels tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le bénéfice net dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 43.047.361,76 euros.

L'Assemblée Générale donne, par conséquent, quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 43.047.361,76 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : 43.047.361,76 euros
  (la réserve légale est déjà entièrement dotée)
- Report à nouveau avant affectation : 129.836.499,34 euros

Soit un bénéfice distribuable de : 172.883.861,10 euros

Affecté de la manière suivante :
- Dividendes : 17.388.812,68 euros
- Le solde au report à nouveau pour : 155.495.048,42 euros

L'Assemblée Générale décide que le dividende de 4,99 euros par action de 15 euros de nominal sera mis en paiement avant le 30 juin 2023.

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants ont été mis en distribution.

Exercice	Nombre d'actions	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Rémunération globale	Rémunération effective
2021	3 484 732	3 484 731	2,46 €	8.572.440,72 €	8.572.438,26 €
2020	3 484 732	3 484 731	1,48 €	5.157.403,36 €	5.157.401,88 €
2019	3 484 732	3 484 731	4,35 €	15.158.584,20 €	15.158.579,85 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu et les conclusions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, d'enregistrement et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 12 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Les scrutateurs		*Le Président*	*Le Secrétaire*
NEXTER SYSTEMS **Représentée par** **M. Nicolas CHAMUSSY**	**Nicolas MILLION**	**Dominique GUILLET**	**Géraldine ELIE**

NEXTER MUNITIONS
Société Anonyme au capital de 52.270.980 euros
Siège Social : 13, route de la Minière – 78034 Versailles
339 946 469 RCS Versailles

Certifié conforme
Président Directeur Général

Rapport de Gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes individuels

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à nos statuts afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

Vous entendrez également la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprendrons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par les textes légaux et réglementaires en vigueur.

* * *

L'actionnariat de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2022.
Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a distribué les dividendes suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Rémunération globale
2021	3 484 732	3 484 731	2,46 €	8 572 438,26 €
2020	3 484 732	3 484 731	1,48 €	5 157 401,88 €
2019	3 484 732	3 484 731	4,35 €	15 158 584,20 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code Général des Impôts, nous vous préciserons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 2 622 euros au titre des dépenses visées à l'article 39-4 du Code précité, non déductibles fiscalement.

Pour satisfaire aux dispositions de l'Article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'il n'existe pas d'action d'autocontrôle.

Enfin, en application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous devons rendre compte annuellement de l'état de la participation collective des salariés au capital de la société.

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

Nous vous informons, en conséquence, qu'au dernier jour de l'exercice clos au 31 décembre 2022, les salariés ne détenaient aucun titre entrant dans les catégories énumérées à l'article précité.

* **Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur (normes françaises).

* **Modifications intervenues dans le mode de présentation des comptes annuels ou méthodes d'évaluation**

Néant

* **Arrêté des comptes et affectation du Résultat**

Nous vous demandons de vous reporter aux comptes annuels qui ont été tenus à votre disposition pour avoir le détail complet des différents postes du bilan et du compte de résultat, sur lesquels nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires utiles.

Il vous est demandé d'arrêter les comptes tels qu'ils vous sont présentés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ces comptes, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, font ressortir un bénéfice de 43.047.361,76 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : (la réserve légale est entièrement dotée)	43.047.361,76 euros
- Report à nouveau avant affectation :	129.836.499,34 euros
Soit un bénéfice distribuable de :	172.883.861,10 euros
Affecté de la manière suivante :	
- Dividende :	17.388.812,68 euros
- Report à nouveau :	155.495.048,42 euros

* **Situation et Activité de la société**

Nexter Munitions développe et produit des munitions pour tous types de systèmes d'armes. Elle intervient principalement dans les gammes de produits suivantes : munitions d'artillerie, munitions de char, munitions de moyen calibre et composants pyrotechniques tant pour le militaire que pour le civil.

Ses activités sont réparties sur trois sites : recherche et développement à Bourges, production et services administratifs à La Chapelle Saint-Ursin, développement et production de composants pyrotechniques à Tarbes.

En 2022, les prises de commandes se sont élevées à 229,9 M€.

Le chiffre d'affaires s'établit à 362,4 M€.

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

Le carnet de commandes s'établit à 852,6 M€ à fin 2022.

* Résultats

L'entreprise dégage sur l'exercice un résultat net positif de 43,0 M€. La formation de ce résultat s'explique essentiellement par un résultat d'exploitation positif de 49,5 M€, un résultat financier positif de 1,5 M€, un résultat exceptionnel positif de 6,6 M€, une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 4,2 M€ et un impôt sur les bénéfices de 10,4 M€.

Le résultat d'exploitation témoigne de la performance enregistrée par la société sur ses contrats commerciaux, de la tenue des jalons contractuels et des coûts.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code du Commerce, le tableau des résultats des cinq dernières années est porté à l'annexe 2.

* Situation financière de la société

Les encours moyens de trésorerie de la société se sont élevés à 178,8 M€ sur l'exercice 2022.

* Activités en matière de Recherche et de Développement

Le total des dépenses de recherche et développement sur contrats et autofinancés représente 9% du chiffre d'affaires de la société. Les études de recherche et développement sont centrées autour de l'innovation des produits dans un contexte de compétitivité accrue.

* Information sur les délais de paiement

La décomposition du solde des créances clients et des dettes fournisseurs échues au 31 décembre 2022 est la suivante :

En k€	Factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice et dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	46					221	15					118
Montant total des factures TTC concernées	305	2 387	118	59	93	2 657	398	2 215	2 718	5 176	27 571	38 078
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,1%	0,9%	0,0%	0,0%	0,1%	1,1%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,1%	0,5%	0,7%	1,4%	7,5%	10,0%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	55						1					
Montant total des factures exclues	907						6					
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : de 30 j à 60 j						Délais contractuels : de 30 à 45 j					

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

* **Autres informations**

L'effectif inscrit de la société est de 649 collaborateurs à la clôture de l'exercice 2022, répartis sur les trois implantations géographiques de la société de La Chapelle Saint-Ursin, Bourges et Tarbes.

L'entreprise a enregistré 12,4 M€ d'investissements corporels et incorporels sur la période.

* **Evénements postérieurs à la clôture**

Il n'est pas relevé d'événements postérieurs à la clôture des comptes au 31 décembre 2022.

* **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Le chiffre d'affaires attendu sur l'exercice 2023 sur la base du budget devrait être inférieur à celui constaté en 2022, en lien avec l'exécution des contrats en carnet.

* **Prise de participation et opérations impactant les immobilisations financières intervenues pendant l'exercice**

Néant

* **Activité et résultats des filiales**

La clôture des comptes annuels de CIME BOCUZE intervient à fin février. Le résultat net au 28 février 2022 s'élève à 3,5 M€, soit 14% du chiffre d'affaires (25,6 M€).

- **Informations sociales et environnementales**

Pour répondre aux obligations de l'article L 225-102-1 du code de commerce, ces informations sociales et environnementales sont fournies dans le rapport de gestion des comptes consolidés de Nexter Systems.

- **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Conformément à l'article L 225-51-1 alinéa 2 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration du 5 avril 2022 a opté pour la non dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Direction Générale pour la durée du mandat des Administrateurs, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, vous trouverez en annexe 1 la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale : néant.

En outre, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil

d'Administration de la société dans le domaine des augmentations de capital au cours de l'exercice 2022.

- **Conventions règlementées des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce**

Après présentation de ce rapport du Conseil, il vous sera donné lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes, dont leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce. La liste récapitulative des conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce a été transmise aux membres du Conseil et aux Commissaires aux Comptes.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous espérons que le présent rapport recevra votre agrément et que vous confirmerez cet accord en votant les résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

Annexe 1 : Société NEXTER MUNITIONS - Clôture Exercice 2022
TABLEAU DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Nom, Prénom	Mandat et/ou fonction détenus au Conseil	Date de nomination au Conseil	Autres fonctions et mandats sociaux	
			Société	Fonction ou mandat
GUILLET Dominique	Président-Directeur Général	Nomination - CA 06/03/2019	CIME BOCUZE MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A.	Rep permanent de NEXTER SYSTEMS – Administrateur (06/22) Administrateur Administrateur
CAILLAU Frantz	Directeur Général Délégué	Nomination - CA 01/06/2018	CIME BOCUZE	Représentant permanent de NEXTER SYSTEMS – Administrateur (depuis 06/22)
MILLION Nicolas	Administrateur	Renouvellement - AGO 11/05/2017 Nomination – AGM 05/04/2012	NEXTER SYSTEMS CTAI NEXTER MECHANICS NEXTER ROBOTICS NEXTER TRAINING OPTSYS NBC SYS MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A. NEXTER SERVICES	Administrateur - Directeur Financier Représentant permanent de NEXTER SYSTEMS – Administrateur Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Président
TOURRES Catherine	Administrateur	Nomination - AGO 11/05/2017	NEXTER SYSTEMS NEXTER MECHANICS MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A. NEWCO 10	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Présidente
ROUX Catherine	Administrateur	Nomination – CA 09/10/2019	NEXTER MECHANICS	Administrateur

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
Société Nexter Munitions – Exercice 2022

RUBRIQUES	31/12/2018 [12]	31/12/2019 [12]	31/12/2020 [12]	31/12/2021 [12]	31/12/2022 [12]
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	52 270 980	52 270 980	52 270 980	52 270 980	52 270 980
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 484 732	3 484 732	3 484 732	3 484 732	3 484 732
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	237 714 923	249 889 357	196 025 923	288 289 235	362 424 950
Résultat d'exploitation	51 546 221	56 111 131	14 553 386	36 155 364	49 490 429
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	52 332 901	64 044 352	28 285 316	62 156 065	65 990 768
Participation des salariés	(1 273 006)	(3 498 464)	(964 886)	(4 184 725)	(4 197 951)
Impôt sur les bénéfices	(7 180 540)	(15 092 663)	(3 160 065)	(12 167 881)	(10 421 648)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	43 573 875	37 936 697	11 156 426	20 973 591	43 047 362
Résultat distribué	20 873 539	23 626 476	15 158 580	5 157 402	8 572 438
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions	12,59	13,04	6,93	13,14	14,74
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	12,50	10,89	3,20	6,02	12,35
Dividende attribué à chaque action	5,99	6,78	4,35	1,48	2,46
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	600	633	630	673	678
Montant de la masse salariale de l'exercice	26 390 270	28 425 328	28 740 142	31 775 817	33 189 230
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	13 143 592	13 946 518	13 228 821	15 212 377	15 755 776

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)